

La Marseillaise

Quel héritage pour les générations futures ?

2006,
année du développement
durable et solidaire en pays
d'Aubagne et de l'Etoile

AUBAGNE • AURIOL • BELCODÈNE • CADOLIVE • CUGES-LES-PINS • GRÉASQUE • LA BOUILLADISSE
LA DESTROUSSE • LA PENNE-SUR-HUVEAUNE • PEYPIN • ROQUEVAIRE • SAINT-SAVOURNIN • SAINT-ZACHARIE

Edito

Développement durable. Après la fracture sociale, ou le changement dans la continuité, c'est la nouvelle expression politique à la mode. Pas un discours qui n'y fasse référence, ni aucune action publique qui n'en soit estampillée. A tel point que, galvaudé de toutes parts, le concept en aurait presque perdu son sens.

C'est dans ce contexte que GHB et l'Etoile-Merlançon ont choisi de faire de 2006 l'année du développement durable. Opportunisme bien venu ? Bien au contraire. Les 2 communautés n'ont pas attendu que le terme soit en vogue pour se l'approprier. Depuis 10 ans, c'est même un choix mûri et réfléchi avec la volonté toujours réaffirmée de défendre un projet de vie différent, en rupture avec le consumérisme ambiant. Ce choix du développement durable, c'est aussi donc un choix de société qui s'apprécie sur le long terme.

Aujourd'hui, il commence d'ailleurs à porter ses fruits. Et la récolte s'annonce généreuse puisqu'il est désormais décliné à travers toutes les compétences de GHB et de l'Etoile-Merlançon. Energie, transports, économie, déchets, habitat, tourisme, il n'existe en effet aucun domaine qui ne puisse entrer dans le prisme du développement durable, et c'est là tout l'objet de ce supplément de *La Marseillaise*.



Groupe **La Marseillaise** et **l'Hérault du Jour** • Edité et imprimé par la S.A. S.E.I.L.P.C.A. (capital de 160.000 €) • Siège social : 19, cours Estienne d'Orves – BP 91862 – 13222, Marseille cedex 1 • Tél. 04.91.57.75.00 • Durée de la société : 99 ans • Président directeur général : Maurice Verdier. Associés : Robert Bret, Louis Calisti, Danielle de March, Gilbert Millet, Michel Montana, Jean-Louis Bousquet • Directeur de la publication : Paul Biaggini • C.P.P.A.P N° 0210 C 86188 • Contenu éditorial et rédaction : Geoffrey Dirat • Conception graphique : Talisman • Crédits photos : Philippe Mougeot (Contact Prod.), Geoffrey Dirat, Talisman.

Supplément réalisé en partenariat avec les communautés d'agglomérations Garlaban-Huveaune-Sainte-Baume et l'Etoile-Merlançon, Eco-Emballages, l'Ademe.



Sommaire

4

Interview...
d'Alain Belviso et
André Jullien

5

Un plan pour
l'énergie et
l'environnement

6, 7

Energie :
consommer
autrement

8, 9

Déchets :
un enjeu majeur

10

Une économie
responsable

11

Déplacements :
de nouveaux
modes à
encourager

Sacs plastiques de caisse :

GHB et l'Etoile prennent une longueur d'avance

D'ici au 1^{er} juin, les sacs plastiques jetables disparaîtront des caisses de la plupart des grandes enseignes et des commerces de proximité du Pays d'Aubagne et de l'Etoile.

Ils sont de couleur anis, avec des petits papillons et des fleurs. Sur leurs flancs, on retrouve les massifs du Garlaban, de la Sainte-Baume ou de l'Etoile. Pratiques, avec leurs 40 litres de contenance, et robustes, ils sont réutilisables et coûtent moins d'un euro pièce. Au nombre de 80 000, ils sont gratuitement distribués depuis le 3 mars, par lot de deux, aux 40 000 foyers des Pays d'Aubagne et de l'Etoile.

"Ils", ce sont les premiers cabas réutilisables intercommunaux du département. Fers de lance de la politique de GHB et de l'Etoile en faveur d'un développement durable et solidaire, ces cabas vont permettre d'éradiquer les sacs plastiques de caisse jetables. Une opération qui fait déjà figure d'expérience pilote. Car si des actions similaires ont été menées en Corse, dans le parc du Lubéron ou dans les Hautes-Alpes, c'est la première fois que des collectivités territoriales s'engagent autant sur un tel objectif.

Anticipation

Aux cotés des deux intercommunalités, les Conseils Général et Régional, ainsi que l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) et Eco-Emballages, sont en effet partenaires de l'opération. L'engagement qu'ils ont pris va permettre aux Pays d'Aubagne et de l'Etoile de prendre quatre années d'avance sur le projet de loi voté par l'Assemblée Nationale le 11 octobre 2005, et dont un amendement interdit la commercialisation des sacs et emballages plastiques non biodégradables à partir de 2010.

Cette date, une cinquantaine de commerçants ont eux aussi choisi de ne pas l'attendre. Signataires de la charte, ils sont engagés, sur la base du volontariat, à mettre un terme à la distribution des sacs plastiques à partir du 1er juin. Parmi ces volontaires, il y a de grandes enseignes (Auchan, Alinéa, Gifi, Casino, Monoprix, Intermarché, Super U...) comme des commerces des centres-villes, des producteurs des Jardins du Pays d'Aubagne ou des artisans.

Pour GHB et l'Etoile, l'opération va plus loin que la simple distribution d'un cabas. C'est aussi, et surtout, l'opportunité de diffuser un message susceptible d'amorcer un changement de comportement des consommateurs. Une prise de conscience qui peut les amener à troquer leurs habitudes d'acheteur passif au profit de celui de citoyen responsable.



Un sac plastique c'est :

20 secondes
de fabrication

20 minutes
d'utilisation

400 ans
de décomposition

18 milliards

de sacs plastiques qui sont distribués chaque année en France, soit plus de 80 000 tonnes de déchets supplémentaires à stocker en décharges.

Infos pratiques

.....

Dès le 3 mars, les cabas seront disponibles dans de nombreux lieux publics, toujours en échange du coupon envoyé à tous les foyers. Les sacs usagés pourront également y être échangés. Ce remplacement pourra aussi s'effectuer auprès des enseignes participantes. Ensuite, la distribution des cabas réutilisables va se prolonger grâce au petit véhicule itinérant que vous retrouverez devant les enseignes participantes.

12, 13

Logement :
un besoin durable

14

Sensibiliser
et informer

15

Perspectives...
avec Jacques
Vigneron

“Faire du Pays d’Aubagne et de l’Etoile un territoire exemplaire”

Protection de l’environnement, maîtrise de l’énergie, tri des déchets, transports propres... l’engagement de GHB et de l’Etoile-Merlançon en faveur du développement durable ne date pas d’hier. Pourtant, Alain Belviso et André Jullien, leurs présidents, ont décidé d’en faire le thème central de l’action de leur communauté en 2006. Dans l’interview qu’ils nous ont accordée, ils détaillent les raisons de ce choix.

Agenda 2006

1^{er} mars

Signature du Plan local de l’énergie et de l’environnement avec la Région PACA et l’Ademe (Agence de la maîtrise de l’énergie et de l’environnement)

3 mars

Démarrage de la distribution des cabas réutilisables

mi-mars

Lancement de l’étude sur le plan vélo

25 mars

Séminaire des élus et des techniciens sur le développement durable et solidaire en Pays d’Aubagne et de l’Etoile

début mai

Fin du parcours pédagogique sur la maîtrise de l’énergie suivi depuis décembre 2005 par 650 écoliers de CM1

10, 11 et 12 mai

Congrès mondial du tourisme social à Agora

19 et 20 mai

3^{ème} édition de la Fête du Soleil

21 mai

10^{ème} anniversaire de la marque Les Jardins du Pays d’Aubagne

1^{er} juin

Eradication des sacs de caisse jetables par les enseignes signataires de la charte

septembre

Début de la formation aux métiers du solaire dispensée par la Mission locale

mi-septembre

Semaine de la mobilité

25, 26 et 27 novembre

Salon du commerce équitable



Alain Belviso

Président du GHB

Pourquoi avez-vous décidé de faire de 2006 l’année du développement durable alors que GHB s’y consacre depuis déjà pas mal de temps ?

- N’en déplaise à certains, ce n’est pas un effet de mode. On ne vient pas de découvrir le développement durable cette année. Depuis quatre ans, nous voulons faire de ce coin du département un territoire exemplaire sur l’ensemble des questions qui associent développement économique et social, aménagement de l’espace et protection de l’environnement. Cette volonté s’est construite petit à petit. Et aujourd’hui, que ce soit sur le logement, avec le Plan local de l’habitat, ou les énergies, avec la convention cadre que nous venons de signer avec la Région et l’Ademe, tous nos engagements se matérialisent en même temps. Voilà vraiment pourquoi 2006 sera l’année du développement durable.

La marque “Les Jardins du Pays d’Aubagne” va fêter ses 10 ans. Sur la question agricole, comme plus récemment sur celle des sacs de caisse, GHB est considéré comme pionnier. Est-ce une volonté délibérée ?

- Je préfère le terme de précurseur à celui de pionnier. Il correspond mieux à notre ligne de conduite et à notre envie de défendre un projet de vie différent. Si nous voulons nous démarquer, ce n’est pas pour qu’on parle de nous, mais bien pour apporter des solutions innovantes et des réponses alternatives tout en associant la population à cette démarche. Les citoyens doivent s’approprier ce débat car rien ne se fera sans leur participation. Ensemble, nous devons nous demander comment nous voulons vivre demain.

Alain Belviso pense que la bonne question à se poser est de savoir comment nous voulons vivre demain. C’est une question des plus ouvertes. Ne craignez vous pas de partir un peu dans tous les sens ?

- Pas du tout car le développement durable ne se cantonne pas à la défense de l’environnement, et c’est justement ce qui fait sa force. Il concerne la totalité des activités humaines. Sur les questions du développement économique et de l’emploi, il faut par exemple réfléchir à l’implantation spatiale des entreprises, mais aussi à la desserte en transports en commun des zones d’activités, à la nature des emplois proposés et aussi aux niveaux de formations qu’ils requièrent. Sur l’habitat, les interrogations sont également nombreuses : où on construit, comment et surtout quel type de logements, en sachant notamment que la maison individuelle est consommatrice d’espace et qu’elle renforce l’utilisation de la voiture. En fait, le développement durable doit irriguer l’ensemble des actions de GHB. Et il nous revient de conjuguer au mieux tous ces paramètres en remettant l’humain au centre de nos préoccupations.

Croyez-vous que cette conjugaison aura un impact au-delà du Pays d’Aubagne et de l’Etoile ?

- Ne nous berçons pas de fausses illusions. De nombreuses questions ne pourront se régler qu’à l’échelon planétaire. Des conférences mondiales sont bien organisées de Rio à Johannesburg, mais quand on voit que les USA ou la Chine n’ont toujours pas signé le protocole de Kyoto, on peut s’interroger sur leur utilité. Je pense qu’il est de notre devoir d’encourager une prise de conscience citoyenne, et c’est en tout cas le pari que nous faisons. Les solutions que nous initions à l’échelle de notre territoire sont certes minimes, mais elles sont portées avec l’appui des gens qui nous aident à trouver de nouvelles pistes. Ces actions ont un double intérêt : elles ont un impact concret sur notre cadre de vie et elles montrent aux citoyens qu’il est possible de vivre autrement. Et puis, vous savez, les petites rivières font les grands fleuves, alors pourquoi ne participerions-nous pas à cet élan.



André Jullien

Président de l’Etoile-Merlançon

Développement durable : un engagement dorénavant contractuel

Après huit mois d'élaboration en partenariat avec la Région PACA et l'Ademe, GHB vient tout juste de parapher un plan triennal en faveur de la protection de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie.

La politique de GHB en faveur du développement durable vient de prendre un tournant décisif. Le 1^{er} mars, la communauté d'agglomérations a signé avec la Région PACA et l'Ademe (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) un Plan local de l'énergie et de l'environnement, ou PLEE. Véritable contrat, conclu pour une durée de trois ans, ce document fixe des objectifs précis à atteindre et définit une série d'actions concrètes à mettre en œuvre.

“Cet accord permet de rendre lisible notre politique en matière de développement durable”, indique Joëlle Laborier, qui en est précisément la responsable au sein de GHB. *“Il renforce également la dynamique entre nos anciennes actions et nos nouvelles ambitions”,* ajoute-t-elle. L'idée n'est bien entendu pas de faire table rase du passé. Le désir des trois signataires est au contraire d'adapter le plan aux spécificités locales afin d'aller encore plus loin dans les démarches engagées.

“On ne part pas de rien, confirme François Renaud Siebauer qui a participé pour l'Ademe à l'élaboration de la convention. Les élus d'ici ont un solide bagage et témoignent d'une volonté assez rare de faire bouger les choses. L'intérêt de ce plan est de donner du sens à toutes les actions ponctuelles menées par les différents services de GHB.” Le document final comporte ainsi trois volets qui sont les axes majeurs du PLEE : l'énergie et ses modes de production et de consommation ; la valorisation des déchets et leur réduction à la source ; et, enfin, le développement des modes doux de déplacements et des transports collectifs. Chacun de ces thèmes est ensuite décliné en actions à mener sur le terrain (voir ci-contre).

Une étape vers un agenda 21

“Le point fort de ces plans, précise Karim Ghendouf, c'est qu'ils sont extrêmement détaillés. Chaque action proposée est opérationnelle, avec des cibles précises et des objectifs quantifiés. Leur coût est également chiffré” souligne notamment le conseiller régional délégué à l'énergie qui voit là l'opportunité *“de savoir concrètement ce qu'on finance”*. Car la Région et l'Ademe ne se contentent pas de participer à la formalisation du PLEE. Les deux partenaires versent aussi des subventions pour sa mise en œuvre, principalement pour le recrutement d'un chargé de mission. Il doit coordonner et animer le plan, et surtout en assurer le suivi effectif. A ses côtés, un comité de pilotage (composé de représentants des trois partenaires) se réunira deux fois par an pour évaluer l'état d'avancement des projets, et, le cas échéant, procéder à des ajustements.

Ambitieux et concret, ce PLEE ne constitue pas pour autant une fin en soi. *“Il nous fait passer à la vitesse supérieure sur de nombreuses questions liées au développement durable, reconnaît tout de même Joëlle Laborier. Mais ce n'est qu'une étape vers la rédaction d'un Agenda 21 intercommunal qui lui concerne l'ensemble des compétences de GHB”* annonce-t-elle dans la foulée.



Les 16 actions du PLEE

Energie

- Sensibilisation des scolaires à la maîtrise de l'énergie et aux énergies renouvelables
- Soutien et coordination de l'Espace Info Energie
- Structuration de la filière et suivi du dispositif d'aides financières accordées pour l'installation de systèmes solaires thermiques
- Organisation de la Fête du Soleil
- Elaboration d'un plan d'action énergie pour chaque commune de GHB
- Réalisation de diagnostics énergétiques sur les bâtiments publics

Valorisation des déchets et réduction à la source

- Suppression des sacs plastiques de caisse
- Production d'électricité à partir du biogaz
- Développement des filières de récupération des déchets triés en déchetterie
- Identification, développement et structuration des leviers d'optimisation de la collecte sélective des déchets et du tri
- Gestion des déchets agricoles

Développement des modes doux de déplacements et des transports

- Etude d'un Schéma vélo intercommunal
- Sensibilisation des communes sur l'opération “Marchons vers l'école”
- Développement des Plans de déplacement d'entreprises
- Elaboration du Plan de déplacement de GHB
- Organisation de la semaine des transports publics et promotion des véhicules à énergie sobre



1,2,3 SOLAIRE

Lancé il y a 20 mois par GHB, le dispositif "1, 2, 3 Solaire" affiche déjà des résultats convaincants. Depuis mai 2004, 82 particuliers ont bénéficié de cette aide financière pour installer un chauffe-eau solaire chez eux. Un chiffre qui place le Pays d'Aubagne comme l'un des territoires les mieux pourvus en panneaux solaires thermiques avec un taux d'équipement de 9,3 pour 10 000 habitants, largement au-dessus de celui affiché sur l'ensemble de la Région PACA (5,1 pour 10 000 habitants).

En quoi ça consiste ?

"1, 2, 3 Solaire" est une aide financière de 400 € qui complète celle de la Région PACA (d'un montant de 700 €) et le crédit d'impôt de l'Etat (50% du prix du matériel). Pour une installation standard (4 m² de capteurs, un ballon de 300 litres), dont le coût moyen est de 4000 €, le montant cumulé des aides s'établit à 2100 €. Il ne reste donc que 1900 € à la charge du bénéficiaire.

Comment ça marche ?

Pour bénéficier de participation financière de GHB, c'est simple. Il suffit : d'habiter l'une de ses six communes (Aubagne, Auriol, Cuges-les-Pins, La Penne-sur-Huveaune, Roquevaire ou Saint-Zacharie) et de retirer un dossier avant l'installation du système. Après présentation de la facture réglée, l'aide est versée suite à une visite de contrôle.

Pour quels bénéfices ?

- Un chauffe-eau solaire couvre jusqu'à 70% des besoins en eau chaude d'un ménage.
- Lorsqu'il remplace une chaudière au fioul, il évite l'émission d'une tonne de CO₂.
- Lorsqu'il remplace un chauffe-eau électrique, il permet une économie de 3000 kw/h par an (250 € en moins sur la facture EDF). Le retour sur investissement est atteint dès la 7^{ème} année.



Le bois : une énergie renouvelable sous-estimée

À l'inverse des zones tropicales en proie à la déforestation, la forêt méditerranéenne ne cesse de croître. A tel point que son exploitation pourrait presque devenir un enjeu pour lutter contre les incendies.

Se chauffer au bois. L'idée n'a rien de révolutionnaire en soi. C'est même la solution la plus rudimentaire trouvée par l'homme qui s'en sert depuis la nuit des temps pour se tenir au chaud. Aujourd'hui, et après un déclin notable, son utilisation revient en force grâce à des appareils de chauffage de plus en plus performants, et de moins en contraignants à l'usage. De nouvelles chaudières à granulés ont ainsi fait leur apparition sur le marché. Avec ce système, même plus la peine de recharger la chaudière. Equipés d'un silo de stockage et d'une vis sans fin pour alimenter le foyer, certains modèles ont une autonomie de 6 mois à un an.

Contrairement aux idées reçues, l'essor de cette filière profite aussi à la forêt qui, exploitée raisonnablement, à tout à y gagner. En particulier en région PACA où, au cours du siècle dernier, la surface des zones forestières a augmenté de près de 30%. "Dans l'esprit des gens, les massifs doivent nécessairement être protégés. Pourtant, la forêt est un élément vivant dont il faut accompagner le développement", souligne Denis Nebel, de l'Office Nationale des Forêts (ONF). Sans entretien, la régénération des peuplements âgés est insuffisante" ajoute celui qui gère les 10 000 hectares de massifs du Pays d'Aubagne et de l'Etoile.

Une filière à promouvoir

L'ONF fait ainsi réaliser des coupes régulières destinées également à réduire le risque incendie. Mais, faute de débouchés, certaines d'entre elles ne sont pas réalisées. "On n'arrive pas à vendre les produits. Pourtant, il y a de quoi faire", regrette Denis Nebel qui voit donc d'un bon œil le développement de la filière bois. Renouvelable (tant que le volume prélevé ne dépasse pas l'accroissement naturel de la forêt), cette énergie est soutenue par les pouvoirs publics. La région PACA alloue une prime de 100 euros pour l'achat de bois et un crédit d'impôts - à hauteur de 50% du prix du matériel - est accordé pour toute installation.

Avec plus de 60% de son territoire occupé par les massifs forestiers, GHB a décidé à son tour de promouvoir le chauffage au bois. Pour ses projets de bâtiments publics ou collectifs, comme auprès des particuliers. "Dans le cadre de notre politique incitative pour diversifier les sources d'énergie, nous allons soutenir cette filière, un peu comme nous l'avons fait pour le solaire thermique" confirme ainsi Joëlle Laborrier, responsable de l'aménagement et du développement durable à GHB. D'ici la fin de l'année, un dispositif financier viendra donc en complément des aides existantes.

Le cercle vertueux de l'énergie solaire

Encore balbutiant il y a deux ans, le marché de l'installation solaire est en pleine croissance. Grâce à la prise de conscience des consommateurs et au soutien des pouvoirs publics.

Au printemps dernier, après avoir longuement pesé le pour et le contre, Chantal a finalement fait installer deux panneaux solaires thermiques sur le toit de sa villa. Un choix guidé par sa "volonté de faire un geste pour l'environnement". Mais aussi une décision de "consommatrice éclairée", sensible au montant de sa facture EDF. "C'est le voisin de ma sœur qui m'a convaincue", reconnaît cette Auriolaise. "Ça fait un an qu'il est équipé d'un chauffe-eau solaire. Il en est très content, son installation fonctionne très bien et il m'a dit que sa facture d'eau chaude avait diminué de 70%". Avec les différentes aides publiques, Chantal estime même que son "investissement" sera "rentabilisé dans moins de 6 ans".

Comme elle, une trentaine d'habitants du Pays d'Aubagne a bénéficié l'an dernier du dispositif "1, 2, 3 Solaire". Un véritable engouement auquel les installateurs ont fait face en se retroussant les manches. "Le dossier est simple à monter, les formalités sont limitées et les aides sont rapidement versées. Du coup, les gens se lancent plus facilement" souligne Jean-Michel Bailly, l'un des quinze installateurs Qualisol (une formation certifiée) du Pays d'Aubagne. A tel point que cet ancien militaire reconverti dans le solaire a dû embaucher deux employés, l'un en CDD, l'autre en CDI. "J'ai eu du mal à trouver des personnes qualifiées. C'est une activité de spécialiste qui requiert des compétences de chauffagiste, de plombier, d'électricien et de couvreur. Autant dire que les candidats solides ne courent pas les rues" déplore cet employeur qui fait de la qualité son "cheval de bataille".

La boucle est bouclée

Cette pénurie de main d'œuvre n'a pas tardé à remonter aux oreilles des responsables de la Mission locale du Pays d'Aubagne. "Le solaire offre des perspectives intéressantes de débouchés pour les jeunes", convient d'ailleurs son directeur, Robert Moncorgé, "mais c'est un secteur émergent pour lequel il n'existe pas de formation spécifique". Enfin, pas encore. Car à partir de septembre prochain, la Mission locale proposera sa propre formation. L'objectif : former une quinzaine d'ouvrier installateur solaire. "Pendant un an, accompagnés par le lycée professionnel Gustave Eiffel, nous avons consulté les entreprises locales avec qui nous avons travaillé main dans la main pour en définir le contenu. Ouverte à tous les jeunes de moins de 26 ans, elle s'étalera sur 980 heures, dont 420 en entreprise" détaille rapidement Robert Moncorgé.

Comme quoi environnement, économie et social peuvent faire bon ménage...



3 questions à

Richard Loyen

Délégué général d'Enerplan
(association des professionnels
des énergies renouvelables)

Le choix de l'énergie solaire est-il plus propice ici qu'ailleurs ?

- Avec plus de 300 jours d'ensoleillement par an, nous faisons en effet partie des privilégiés. C'est une question de bon sens : la Provence est une terre de soleil, elle devrait donc être une terre de solaire. Cet avantage naturel permet de couvrir de 70 à 80% des besoins d'une famille, et les jours où il faut recourir à un appoint électrique ne sont pas légion. Plus que partout ailleurs, l'installation de panneaux solaires thermiques y est donc propice.

D'autant plus que la Région PACA, comme GHB, aident financièrement ceux qui se lancent dans le solaire.

- Ces aides, c'est un avantage indéniable. Mais il y a aussi une opportunité à saisir qui risque peut être de ne pas durer. Car, si d'un point de vue environnemental, l'installation est rentable dès le premier jour, en revanche, économiquement, cette rentabilité dépend notamment du prix du pétrole. Aujourd'hui, installer des panneaux solaires est une façon de se protéger contre la flambée du baril. Mais demain, qu'en sera-t-il si les cours du pétrole baissent ?

L'utilisation d'un chauffe-eau solaire implique-t-elle des changements de comportements pour les consommateurs ?

- Pour les utilisateurs, il n'y a absolument aucune différence. L'usage est identique à celui d'un chauffe-eau classique : il suffit de tourner le robinet et d'entretenir régulièrement son installation. Le changement, c'est la prise de conscience que cela engendre. C'est un premier pas vers une vision plus humaniste de la consommation d'énergie.

Ces petits gestes qui comptent

Consommer moins en consommant mieux et à confort égal : c'est possible, et ça tient à pas grand-chose. Mis bout à bout, ces petits gestes du quotidien ont un réel impact sur notre environnement.

Baisser d'un petit degré la température du thermostat : c'est 7% de consommation d'énergie en moins, et c'est aussi 7% d'économie sur la facture.

Réduire le volume d'eau utilisé par la chasse des toilettes : 10 000 litres d'eau consommés en moins par an.

Nettoyer une fois par an la grille arrière du réfrigérateur : son encrassement double la consommation électrique de l'appareil.

Les lessives à basse température (30 à 40°C) consomment trois fois moins d'énergie qu'un cycle à 90°C.

Éteindre les veilles sur le téléviseur, le magnétoscope, l'ordinateur... : 10 % de consommation électrique en moins sur l'année.

Conduire en souplesse et pas trop vite : 40 % de carburant consommé en moins, moins de pollution, moins de rejets de gaz carbonique.

Le tri sélectif 10 ans après

En 2005, avec les 4000 conteneurs individuels installés chez les particuliers et les 200 points d'apports volontaires disséminés sur le Pays d'Aubagne, 3850 tonnes d'ordures ménagères ont été collectées grâce au tri sélectif. Dans le détail, GHB a récupéré plus de :

- 1360 tonnes de papier
- 1090 tonnes de verre
- 1000 tonnes de ferrailles et métaux
- 323 tonnes de carton
- 82 tonnes de plastique

En y ajoutant les 4700 tonnes de végétaux déposées dans les déchetteries, ce sont donc près de 25% de nos déchets qui ont trouvé une seconde vie. Soit plus de 8550 tonnes d'ordures qui ont échappé à l'enfouissement ou à l'incinération.



500 kilos d'ordures ménagères par an et par habitant, on en fait quoi ?

Il n'y a pas trente-six façons de répondre à cette question. Il n'en reste même que deux une fois exclue la mise en décharge (réservée depuis le 1^{er} juillet 2002 aux déchets ultimes, c'est-à-dire ceux dont on a extrait la part récupérable ainsi que divers éléments polluants) : l'incinération ou le tri-compostage-méthanisation. La gestion de nos déchets ne peut pas se résumer à un simple choix technique entre ces deux procédés. C'est aussi, et surtout, un choix de société.

Tri-compostage-méthanisation



Vouloir obtenir une méthanisation efficace et un compost de qualité oblige à un tri sérieux des déchets. Sur place, comme en amont avec l'implication de la population. Avec un seuil de rentabilité de 20 000 tonnes par an pour un centre classique, ce procédé n'est donc pas incompatible avec une politique de réduction des déchets à la source.

Sur 100 tonnes d'ordures ménagères, en associant tri sélectif chez les particuliers, tri mécanique dans le centre, puis fermentation et compostage, 65 tonnes peuvent être recyclés (papier, verre, plastique, métal), ou valorisés (biogaz, compost). Les 35 tonnes restantes constituent des déchets inertes stockables en décharge de classe 3. Ecologiquement, la quantité de déchets enfouis est divisée par 2,5. Economiquement, à 45 euros la tonne enfouie, c'est une bonne affaire.

Dans le cadre d'une usine HQE (Haute Qualité Environnementale) comme celle envisagée à Aubagne, les processus de méthanisation et de compostage s'effectuent dans des cuves hermétiques. Il n'y a donc ni rejets gazeux dans l'atmosphère, ni odeurs extérieures.

Sans danger pour la santé, la méthanisation, grâce au procédé naturel de fermentation biologique de la matière, permet la destruction d'une grande partie des germes pathogènes, la réduction des risques de toxicité et des teneurs en contaminants organiques. De nombreux micropolluants organiques sont ainsi transformés en biogaz ou composés non toxiques.

Incinération

L'incinération est un procédé qui n'incite pas au tri car, pour être économiquement viable, un incinérateur classique doit traiter plus de 100 000 tonnes de déchets par an. Plus on brûle, plus l'installation est rentable. Alors, à quoi bon trier les déchets.



Les défenseurs de l'incinération prétendent que le volume des déchets est réduit de 90%. L'idée que les ordures disparaissent quand on les brûle (parties en fumée, elles ne se voient plus) est erronée. En réalité, 100 tonnes d'ordures ménagères incinérées produisent 3 à 4 tonnes de réfioms (cendres volantes) et 30 tonnes de mâchefers (résidus solides). Toxiques, ces réfioms et ces mâchefers ne peuvent finir que dans des décharges de classe 1 (réservés aux déchets dangereux) où le prix de la tonne enfouie oscille entre 150 et 300 euros.

L'incinération repose également sur l'idée que le feu est purificateur. Pourtant, les chimistes ont retrouvé dans les rejets des incinérateurs jusqu'à 2000 composés nouveaux, inexistantes dans les déchets d'origine. Quant aux métaux lourds (plomb, mercure...), le feu n'a aucune action sur eux et ils se retrouvent dans les résidus solides, comme dans les fumées.

Les études scientifiques le montrent, de nombreux problèmes de santé sont associés au fait de vivre à proximité d'un incinérateur : hausse des cancers, des maladies du cœur, des allergies amplifiées ou des anomalies congénitales. Sans parler des dioxines, que l'on retrouve dans la nature comme dans les tissus corporels des personnes exposées.

Si l'incinération a une justification, ce n'est pas dans la politique de prévention et de précaution du développement durable qu'il faut la chercher. Il y a donc d'autres intérêts défendus par les grands groupes privés qui exploitent ces installations.

Une solution solidaire à l'échelle du département

Inscrite depuis trois ans dans le projet de territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile, la méthode du tri-compostage-méthanisation est aussi celle choisie par le Plan départemental des déchets.

Trier en amont, recycler ce qui peut l'être, et valoriser le reste. Respectueux de l'environnement, ce mode de traitement des déchets est inscrit depuis 2003 dans le projet de territoire signé par GHB et l'Etoile-Merlançon avec l'Etat et la Région. Ce choix, c'est aussi celui du Conseil Général des Bouches-du-Rhône qui vient d'adopter le 30 janvier dernier, après deux années de concertation, son Plan départemental d'élimination des déchets ménagers (PDED).

Ce plan repose sur une approche globale basée sur la collecte, le tri, le recyclage et le traitement biologique. Il s'appuie aussi sur une technologie, le compostage et la méthanisation, qui permet de valoriser plus de 60% des ordures ménagères. L'objectif : trouver une solution et des débouchés au 1,3 million de tonnes de déchets produits chaque année par les Bucco-Rhodaniens. *"Les élus d'ici ont décidé de traiter sur place leurs déchets, en refusant l'incinération, pour lui préférer une technique qui les valorise"*, explique Daniel Pinna. *"Ce choix, poursuit le directeur général de services de GHB, est donc compatible avec le Plan départemental dont nous partageons les principes."*

Car si le PDED propose une solution, sa mise en œuvre appartient bien aux intercommunalités. Quatre d'entre elles ont déjà manifesté leur intention de réaliser des unités de tri-compostage-méthanisation sur leur territoire : la Communauté du Pays d'Aix, le SAN Ouest Provence, la Communauté de communes de la Vallée des Baux et Alpilles, et, donc, GHB et l'Etoile. Cependant, seules les trois dernières projettent une ouverture de leur équipement aux autres collectivités, et cela conformément aux ambitions du PDED qui vise à trouver une solution collective pour toutes les ordures du département, y compris celles des habitants de La Ciotat, Cassis, Carnoux... membres de la Communauté urbaine de Marseille (CUM).

Solidarité bien ordonnée...

"Nous pensons qu'il est plus intelligent de résoudre le problème collectivement, plutôt que chacun de notre côté. Nous sommes donc prêts à traiter une partie des déchets des communes de l'ancien Siratom, comme depuis trente ans", confirme Daniel Pinna. Une solidarité dont ne veut pas profiter la CUM, et son président, Jean-Claude Gaudin, qui veut coûte que coûte installer son incinérateur à Fos-sur-Mer, loin des nez de ses électeurs. *"La balle est désormais dans le camp de la CUM"* indique le directeur général des services de GHB avant de souligner que *"le dimensionnement de notre unité de tri-méthanisation-compostage est lié à ce choix"*. Le centre du Pays d'Aubagne et de l'Etoile pourrait voir sa capacité osciller entre 60 000 et 90 000 tonnes selon la position de la CUM. Par ailleurs, dès le mois d'avril, une concertation publique sera lancée sur le mode de traitement des déchets à choisir *in fine* pour l'Est des Bouches-du-Rhône.



3 questions à

Philippe Contant
Directeur Sud-Est
d'Eco-Emballages

57,8 millions de Français sont désormais desservis par un dispositif de collecte sélective. Peut-on dire que la cause du tri est entendue ?

- Aujourd'hui, nos objectifs de desserte sont atteints. Mais la cause du tri est loin d'être entendue. Car si 50% des gens font systématiquement le geste du tri, cela veut aussi dire que 50% ne le font qu'épisodiquement. C'est un geste fragile et la démotivation est toujours possible. Il faut donc le pérenniser davantage en convaincant chaque trieur de l'utilité de son geste.

L'aspect qualitatif de ce geste est aussi une de vos priorités ?

- Nous voulons inciter les gens à trier plus, mais surtout à trier mieux. Dans le processus, notre principal ennemi, c'est le refus de tri. A cause de son coût, et des contraintes qu'il engendre. Pour 2010, nous avons donc deux objectifs : 20% de refus en moins, et une amélioration de 10% des performances du tri. Cela passe par une communication ciblée, mais aussi par l'amélioration des dispositifs de collecte.

C'est-à-dire ?

- Nous devons veiller à en maîtriser le coût. De nombreuses collectivités organisent un ramassage journalier, alors qu'une collecte tous les trois jours suffirait. Cela induit un coût supplémentaire inutile. En plus, une collecte moins fréquente suscite une attention accrue des trieurs, qui se sentent plus concernés une fois leur container rempli. Dans le même ordre d'idée, on réfléchit aussi à la taille des poubelles. C'est le même principe que le coffre d'une voiture avant un départ en vacances : plus il est petit, plus on fait attention à ce qu'on y met dedans.

De multiples retombées

Au-delà de régler la question du traitement de nos ordures ménagères, la création d'un centre de tri-méthanisation-compostage a d'autres impacts non négligeables :

La fermentation naturelle des déchets ménagers produit du biogaz (le méthane en l'occurrence) dont une partie est réutilisée directement par l'unité, notamment pour le chauffage des digesteurs. L'excédent peut ensuite servir à la production de chaleur (sous forme d'eau chaude, de vapeur ou d'air chaud), comme à la production d'électricité ou de carburant.

Les déchets organiques sont eux transformés en compost qui peut être utilisé pour l'agriculture, l'entretien des espaces verts, la réhabilitation des restanques, la création de pare-feux dans les massifs forestiers, la régénération du sol des forêts brûlées...

Au total, ce sont près de 100 emplois qui devraient être créés : une soixantaine dans le centre de tri-compostage-méthanisation ; et une quarantaine dans les chantiers d'insertion à qui seraient confiés la gestion et l'entretien des zones vertes et des zones paysagères urbaines créées avec le compost.



L'union fait la force

En déclin jusqu'à la fin des années 80, la filière argile est revenue en force sur le devant de la scène économique du Pays d'Aubagne.

Face à la mondialisation, et ses cargaisons de produits à bas prix défiant toute concurrence, la résistance des céramistes de la vallée de l'Huveaune s'organise. Conscients que chacun dans leur coin, ils avaient peu de chances de s'en sortir, ils ont décidé d'unir leurs forces et de créer un Système Productif Local (SPL). Un nouvel outil qui vient en complément de ceux déjà créés au début des années 90.

"Grâce aux Ateliers Thérèse Neveu, Argilla, la Biennale de l'Art santonnier ou encore l'Ecole de la céramique, les gens d'ici se sont réappropriés ce patrimoine culturel et identitaire qu'est l'argile, tout en prenant également conscience qu'il pouvait disparaître, indique André Ruffier, le directeur de cette nouvelle structure. Aujourd'hui, notre ambition est de pérenniser la filière en travaillant davantage en direction de l'offre, et donc des céramistes." Concrètement, le but de ce SPL est d'organiser des synergies permettant de développer des réseaux de solidarité et d'organiser des actions communes. Il sert également d'interface avec les pouvoirs publics, qui, ici, soutiennent déjà depuis longtemps cette activité.

Utilisé depuis des décennies en Italie ou en Espagne, ce dispositif a déjà fait ses preuves. *"Les céramistes sont moins concurrents qu'ils ne le croient, assure André Ruffier. Grâce au SPL, ils vont apprendre à se connaître, tisser des liens et, je l'espère, travailler davantage main dans la main."* Première piste ainsi envisagée : la création d'un circuit de distribution collectif. *"La dynamique existe, à nous de l'encourager"* souligne le directeur qui ne veut pas *"louper le train de la modernité"*.

La Charte, un outil au service du monde agricole

Adoptée en 1992, la Charte agricole du Pays d'Aubagne fait aujourd'hui figure d'exemple. A tel point que des observateurs n'hésitent à faire des milliers de kilomètres pour juger sur place de ses résultats.

Qu'ils soient haut fonctionnaire chinois, maraîcher roumain, oléiculteur espagnol, ou encore journaliste japonais, les visiteurs sont nombreux à fouler le sol des exploitations des environs. Leur curiosité n'est pas tant suscitée par les serres qu'ils visitent, mais plutôt par le fait que ces serres font encore partie intégrante du paysage aubagnais. Car dans bien d'autres agglomérations similaires, cette agriculture de proximité n'est plus qu'un souvenir.

Ce phénomène qu'on vient voir d'ailleurs n'est pas le fruit du hasard, mais bien celui d'une volonté politique. En fait, tout a commencé en 1991 avec le lancement par la ville d'Aubagne d'une étude sur son agriculture. Le bilan est plus qu'inquiétant : cette activité séculaire, qui génère plus de 1000 emplois directs ou indirects, est en déclin. Notamment à cause de la pression foncière exercée par les citadins en quête d'un habitat rural. De ce constat est née un an plus tard la Charte agricole du Pays Aubagne avec un objectif : maintenir cette agriculture périurbaine essentielle pour le cadre de vie.

Quatre volets indissociables

"L'idée n'était pas de faire une réserve d'indiens, mais plutôt de considérer cette filière agricole comme une activité économique à part entière" indique Martine Théron, la directrice du service développement économique de GHB. Aide à l'installation au travers d'une action volontaire sur le foncier, accès à un système d'irrigation modernisé, conseil technique et enfin valorisation des produits avec la création d'une marque et d'un circuit de distribution, la Charte et ses quatre volets indissociables épaulent en fait les agriculteurs dans chacune des étapes de leur activité.

Et ça marche ! Depuis 1992, une trentaine d'hectares ont été remis en culture maraîchère, et 9 jeunes agriculteurs ont pu s'installer. Cinq d'entre eux ont également pu agrandir leurs exploitations. Effet secondaire non négligeable : les paysans se sont remis à cultiver les restanques et ont réhabilité plus de 40 hectares de terrasses. *"Ils ont réinvesti le paysage, se félicite Martine Théron avant d'insister sur cette particularité. La qualité de vie ne se décrète pas. Economie et environnement sont liés. Il ne faut pas oublier qu'il y a des hommes et des femmes qui, par leur travail, entretiennent notre cadre de vie"* ajoute-t-elle. Pour autant, rien n'est acquis, et la démarche engagée ces dernières années se poursuit aujourd'hui. Comme par exemple au Vallon des Gavots, au sud d'Aubagne, où un projet d'agriculture solidaire, ouvert sur les quartiers situés à proximité, est construit en concertation avec les citoyens.



Un plan vélo à l'étude

Les pistes cyclables ne sont pas la panacée pour inciter à la pratique du vélo. Un meilleur partage de l'espace public entre ses différents usagers y contribue tout autant.

Au hit-parade des activités humaines les plus polluantes, nos déplacements occupent sans conteste la première place. A eux seuls les transports sont responsables du tiers de la pollution atmosphérique, sans parler des gaz à effet de serre, principal cause du réchauffement de la planète, dont ils sont également les premiers émetteurs. Il n'y a donc rien d'étonnant à les retrouver au cœur de toutes les politiques de développement durable, avec généralement deux axes prioritaires dans l'idée de proposer des alternatives à la voiture : le développement des transports en commun et celui des modes doux de déplacements.

Encore trop peu fréquenté, le réseau de transports publics du Pays d'Aubagne et de l'Etoile va être profondément réorganisé - l'opération a été lancée l'an dernier par GHB - pour aboutir en 2007 sur une offre plus attractive afin de séduire les automobilistes. Dans le même temps, la communauté d'agglomération va se pencher sur les actions à développer pour encourager la pratique du vélo, qui n'assure qu'un petit pour cent des déplacements sur le territoire. Une réflexion sera bien entendu menée sur la question des pistes cyclables, qui aujourd'hui font un peu défaut avec seulement 15 kilomètres de voies réservées aux cyclistes. Mais le gros du travail portera davantage sur un meilleur partage de l'espace public.

"Les pistes cyclables doivent être un moyen et non pas une fin," explique Mario Fabre, le responsable transports de GHB. "Il serait illusoire de croire que le problème sera réglé en équipant toutes les routes de voies réservées. Les courageux ne seront pas nombreux à pédaler entre Aubagne et Auriol pour se rendre tous les jours à leur travail", poursuit-il avant de souligner qu'il "vaut mieux s'intéresser aux déplacements de proximité pour des usages de la vie quotidienne". Car, que ce soit pour aller chercher le pain ou amener les enfants à l'école, la moitié des trajets effectués en voiture font moins de trois kilomètres, une distance parcourue en à peine 10 minutes en vélo.

Repenser le partage de l'espace public

Pour Gilbert Lieutier, du CETE (Centre d'Etudes Techniques de l'Equipement), il faut carrément "mettre un terme au règne de la voiture dans les villes, sans l'interdire, mais en contraignant son usage. La vitesse excessive, les stationnements sauvages sur les trottoirs, comme ceux en double file, sont autant d'obstacles qui rendent la pratique du vélo dangereuse" indique le spécialiste en déplacements urbains en ajoutant qu'il est "nécessaire de rétablir l'égalité entre les différents usagers de la route". C'est cette logique qui a d'ailleurs conduit la réhabilitation du cours Voltaire, à Aubagne. Ses abords ont ainsi été placés en zone limitée à 30 km/h, et les voiries le ceinturant ont une largeur réduite tout en étant dépourvues de trottoirs pour redonner la priorité aux piétons et aux cyclistes.

A Saint-Zacharie, elle sera mise en œuvre dans le courant 2007, où, dans le cadre du projet de la ZAC des Tuileries (voir page 13), une réflexion globale à été menée sur la traversée du village. La RN 560 étant source de conflits d'usage, elle va être complètement réaménagée. Les places de stationnement le long de la chaussée seront supprimées au profit de parkings de délestage de proximité, la largeur de la voirie sera réduite à 5,50 mètres, et elle sera surélevée en plusieurs endroits pour faciliter le passage d'un trottoir à l'autre. Cette solution, facilement transposable dans tous les cœurs de villes, pourrait donc être généralisée à l'ensemble des six communes de GHB.



La réorganisation du réseau de transports publics, c'est :

- Des fréquences élevées, au quart d'heure sur les grands axes du réseau.
- Des temps de passage à la demi-heure sur les lignes secondaires, dites de maillage, qui circulent dans les zones d'habitat moins denses.
- Des mini-bus à la demande sur réservation, dans les zones pavillonnaires difficiles d'accès pour les bus classiques.
- Deux navettes électriques supplémentaires sur Aubagne en plus de celle des Passons) au départ de la plaine de Beaudinard et de l'avenue de Verdun vers le centre-ville.

Des bus à pied pour se rendre en classe

Aller de la maison jusqu'à l'école autrement qu'en voiture, c'est possible. D'autant plus que les distances sont généralement assez courtes. Seulement, l'alternative la plus commune qu'est la marche à pied est jugée dangereuse, souvent à juste titre, par les parents. De là est née l'idée des Pédibus.

Il s'agit d'organiser un ramassage scolaire qui se fait à pied ou en vélo. La caravane d'enfants (l'autobus) est menée par des adultes (le conducteur) qui la prennent en charge à tour de rôle. Elle accueille des élèves (les passagers) en différents points de l'itinéraire (arrêts) selon un horaire fixe. Cette solution présente le double avantage de diminuer le nombre de voitures à proximité des établissements scolaires et de sensibiliser les enfants aux dangers de la rue. Testés ponctuellement l'an dernier durant la Semaine des Transports, GHB souhaite désormais inscrire ces Pédibus dans la durée. Une action d'ailleurs prévue dans le Plan local de l'énergie et de l'environnement (voir page 5).

Pont des Six Fenêtres :



un projet respectueux de l'environnement

D'ici à l'été 2007, cinquante logements collectifs (25 en locatif social et 25 en accession à la propriété) vont être construits sur l'ancienne friche industrielle des Etablissements ébé, à l'entrée Est d'Aubagne. Cet ensemble immobilier est promis à la certification "Habitat & Environnement" délivrée par Cerqual, un organisme indépendant. Pour Bruno Miranda, l'architecte marseillais chargé du projet, cette certification n'est pas une contrainte : "Honnêtement, on n'a rien inventé. Pour respecter l'environnement, il suffit de s'inspirer des constructions passées et de revenir à l'essentiel. Car c'est une masse de petits détails, qui une fois cumulés, offrent des performances intéressantes."

Orientation

- Tous les logements sont dits traversants avec une double orientation nord/sud pour en favoriser la ventilation et limiter le recours à la climatisation grâce aux vertus du courant d'air.

Isolation

- Les murs "lourds" ont été préférés aux cloisons en placoplâtre (leur proportion est de 30% supérieure à un logement classique) pour bénéficier de leurs propriétés d'accumulation et de restitution de chaleur et de fraîcheur.

Energie

- Des panneaux solaires équiperont les toits des bâtiments (une première pour des logements en accession à la propriété) et alimenteront en eau chaude les cumulus individuels de chaque appartement.

Déchets

- Le tri sélectif a été intégré dans la conception des logements. Les cuisines sont équipées d'un espace destiné à accueillir les trois poubelles distinctes. Chaque bâtiment dispose aussi d'un local dédié avec des containers différenciés et un point d'apport volontaire, pour les gros volumes, sera installé à l'extérieur.

Acoustique

- Pour limiter les bruits venant de l'extérieur, comme ceux produits par les résidents, une attention particulière a été apportée au choix des isolants et des menuiseries.

Un toit pour tous

Le développement durable ne se réduit pas à la construction d'un habitat respectueux de l'environnement. C'est aussi, et surtout, faire en sorte que le droit au logement soit une réalité.

Besoin essentiel partagé par l'ensemble de l'humanité, se loger est encore aujourd'hui une préoccupation majeure pour de nombreuses familles. En particulier sur le Pays d'Aubagne et de l'Etoile où le nombre de demandes de logements en souffrance - plus de 5 000 répertoriées l'an dernier - atteste à lui seul de l'urgence du problème.

Le diagnostic n'est pas vraiment compliqué à dresser : l'écart ne cesse de se creuser entre l'offre et la demande de logements à loyers accessibles. A cause notamment du doublement en cinq ans du prix des terrains, du manque de logements sociaux, de leur mauvaise répartition sur le territoire communautaire, mais aussi de l'appétit grandissant des promoteurs privés qui surfent habilement sur la vague de la spéculation immobilière. "Si le développement durable et solidaire consiste à remettre l'homme au centre, la priorité, c'est quand même de lui mettre un toit sur la tête" résume sans ambages Alain Arnould, le directeur du service développement urbain de GHB.

Reproduire les erreurs du passé en construisant à tout va n'est vraiment pas la solution. Laisser faire la loi de l'offre et de la demande, non plus, car la réponse à trouver va bien au-delà de la stricte production de logements. "Elle concerne notre cadre de vie en général," souligne Alain Arnould. "Notre territoire est contraint par la vallée de l'Huveaune et les espaces disponibles se font de plus en plus rares. Comment faire en sorte que chacun y trouve sa place, et que tout le monde vive ensemble ? Ce sont les vraies questions à se poser" ajoute-t-il avant d'insister sur les "notions de mixité et de cohésion sociale" qui doivent nécessairement "nourrir cette réflexion".

Une réflexion que GHB ne mène pas seul de son côté. En associant professionnels impliqués et citoyens à l'élaboration de son Plan local de l'habitat, la communauté d'agglomération entend faire partager cette analyse le plus largement possible.



Saint-Zacharie : un cœur de village agrandi

225 nouveaux logements vont être construits à Saint-Zacharie. Pour cette commune d'un peu plus de 4 250 habitants, c'est un projet d'envergure qui va remodeler les contours du centre-ville.

Dans quelques mois, Saint-Zacharie va présenter un nouveau visage qui "va changer la vie des Zachariens et des Zachariennes" assure Pierre Coulomb, son maire. Et on le comprend. Ces jours-ci, il va en effet poser la première pierre du nouveau quartier des Ferrages, une vaste opération publique d'aménagement en forme de trait d'union entre le cœur du village et le futur collège, qui va lui aussi bientôt sortir de terre pour accueillir ses premiers élèves à la rentrée 2007.

"Ces deux projets, qui l'un comme l'autre répondent à des besoins essentiels, sont très liés", explique le maire. Situés tous deux à l'entrée Est de Saint-Zacharie, ils constituent ni plus ni moins qu'une extension du village. "Le projet ne se réduit pas à un simple programme immobilier," atteste Marie Rodière, qui pilote l'opération pour la SAEMPA (Société d'aménagement d'économie mixte du Pays d'Aubagne). "Il s'agit vraiment de créer un nouveau quartier." Avec ses logements (225 en tout répartis en appartements et maisons de village), mais aussi ses équipements publics, ses commerces, ses services, ses zones piétonnes, ou ses espaces verts qui transformeront l'ancien site des Tuileries en un véritable lieu de vie où le lien social se tissera dans la mixité.



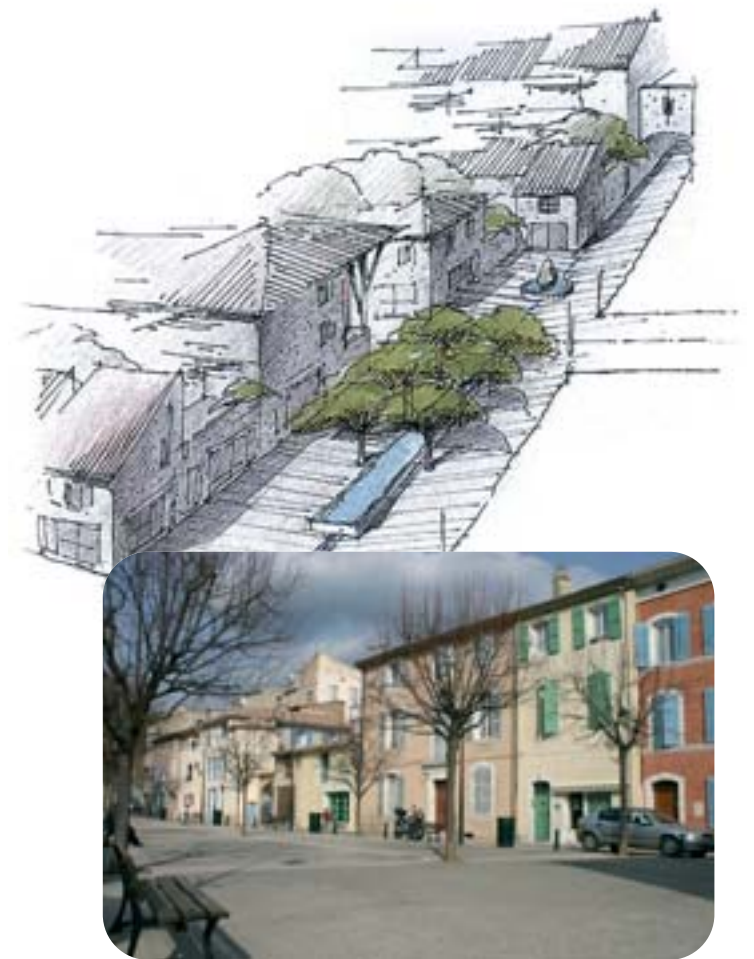
Cette extension, ses promoteurs - la municipalité et GHB - l'ont également souhaité "la plus naturelle possible". Concrètement, tout ce qui fait le charme de Saint-Zacharie sera reproduit : taille humaine des édifices (12 mètres au maximum), ruelles en courbe, mails ombragés, placettes, sans oublier, bien entendu, les fontaines. "On a essayé de reprendre cette ponctuation de l'espace public propre au noyau villageois, l'idée étant de laisser aux gens la

possibilité de flâner dans leur quartier" indique Marie Rodière.

Le projet s'est aussi accompagné d'une profonde réflexion sur la circulation. L'objectif : éviter que le flux de voitures de la RN 560 ne se reporte à l'intérieur du quartier. Les voies sont ainsi hiérarchisées, de la nationale au petit passage à pied, et le principe de circulation à sens unique réduit la largeur des chaussées, et donne toute sa place aux piétons. Pour les enfants, un chemin piétonnier reliant le centre-ville au collège, et longeant l'Huveaune, a également été prévu. Enfin, outre le stationnement des résidents, 245 places de parking seront créées pour desservir le quartier lui-même, mais aussi le centre historique.

La Font de Mai, un site pilote

Au pied du Garlaban, la bâtisse du 18ème siècle va retrouver une seconde jeunesse. En devenant dès cette année la porte d'entrée des sentiers de randonnées du massif de l'Etoile et en accueillant un peu plus tard un centre d'interprétation de la vie rurale en Provence au siècle dernier. Ce patrimoine inestimable n'est cependant pas voué au tourisme de masse. Il est même destiné à devenir un site pilote en matière de développement durable. L'accès y sera restreint, et se fera à pied. Quant aux zones de stationnement, elles seront situées à l'extérieur du massif en bordure de la route d'Eoures. Coté énergie, la bâtisse sera chauffée uniquement au bois et la production d'eau chaude sera assurée par des panneaux solaires thermiques. L'assainissement des eaux usées se fera grâce à des bassins d'épuration avec filtration biologique par des réseaux. Les eaux de pluie seront aussi récupérées pour l'arrosage. Les vergers et la vigne rongés par le temps ne demandent d'ailleurs que ça. Pour offrir le couvert aux visiteurs, les 4 hectares de la propriété seront remis en culture et exploités selon les méthodes agricoles du passé. Quant à la bâtisse, elle sera réhabilitée avec des matériaux d'antan, dans le respect de son évolution séculaire.



3 questions à

André Tueux
Responsable du Pôle Energie de l'Ademe

Le futur lycée de la Bouilladisse, comme le collège de Saint-Zacharie seront certifiés "Haute Qualité Environnementale". Qu'est que cela signifie ?

- La certification HQE est une démarche qui démarre avant le premier coup de crayon. C'est une démarche globale qui examine une cinquantaine de points répartis en quatre grandes familles. La première, l'éco-construction vise à intégrer le projet dans l'environnement, en utilisant des produits adaptés, fabriqués sur place et assemblés sur un chantier propre. La seconde, l'éco-gestion, est centrée sur les consommations d'énergies ou d'eau et le traitement des déchets. Puis, le confort, qui va de l'acoustique à l'ambiance en passant par la circulation dans l'édifice. Et enfin, la santé des utilisateurs en préférant par exemple les peintures anti-acariens aux moquettes.

Tout cela doit avoir un impact sur le budget final ?

- Le surcoût est de l'ordre de 2 à 5% par rapport à un projet classique. Mais il est rapidement amorti sur la durée de vie du bâtiment. Il vaut mieux réfléchir en terme de coûts globaux. Aujourd'hui avec des panneaux solaires photovoltaïques et thermiques, on construit des édifices qui produisent davantage d'énergie qu'ils n'en consomment. Ces solutions techniques ont certes un prix, mais sont toujours rentables dans le temps.

Il faut aussi parfois y ajouter un peu de bon sens.

- Penser HQE consiste généralement à reproduire les bonnes choses que les anciens faisaient naturellement en les adaptant à nos modes de vie actuels. Le Mas provençal en est l'illustration : on redécouvre ses vertus de ventilation avec ses pièces traversantes, ou ses murs épais et leurs pouvoirs de conservation de chaleur ou de fraîcheur. Il suffit bien souvent de réadapter ces astuces du passé avec nos savoirs présents.

Deux journées rayonnantes

Réunir à la fois 650 écoliers, qui exposent ce qu'ils ont retenu de leur parcours pédagogique, plus d'une cinquantaine de professionnels de l'éco-construction présentant leurs matériels et le grand public, c'est le pari inédit, et réussi, de la Fête du Soleil dont la 3^{ème} édition se déroulera cette année les 19 et 20 mai, à l'espace du 8 mai à Aubagne.

Organisée par GHB - en partenariat avec l'Ademe, la Région, l'Espace Info Energie, EDF, Giordano Industries et Enerplan -, cette manifestation unique, affiche clairement ses ambitions : promouvoir les énergies renouvelables et favoriser les échanges d'expériences autour du développement durable. Le tout dans un esprit festif. Entre expositions, animations et ateliers débats, les visiteurs peuvent ainsi se renseigner sur les dernières innovations en matière d'habitat durable et les nouvelles législations en vigueur. Véritable temps fort de l'action menée par GHB en faveur de l'énergie solaire, cette Fête du Soleil rayonne aujourd'hui bien au-delà du Pays d'Aubagne.

Pour en savoir plus

Situé au numéro 2 du cours Foch, à Aubagne, dans un renforcement entre la boucherie et le parfumeur, l'endroit se remarque à peine. Pour autant, l'an dernier, ils ont été plus de 580 à pousser la porte de l'Espace Info Energie. Animé par une association, le Geres (Groupe Energies Renouvelables, Environnement et Solidarité), avec le soutien de GHB, de l'Ademe et de la Région, l'endroit est un véritable centre de ressources pour tous ceux qui veulent en savoir plus sur les énergies.

Sur place, Marie-Maud Gérard, qui a suivi une formation d'ingénieur thermique, assure des permanences les lundi, mardi et mercredi après-midi (de 14h à 18h). En dehors de ces horaires d'ouverture, elle reçoit également sur rendez-vous (au 04.42.03.88.16). "Je suis là pour donner de l'information et des conseils pratiques sur toutes les questions énergétiques que peut se poser un particulier, indique la conseillère. Cela va des petits gestes à accomplir pour réduire sa consommation d'électricité, aux renseignements sur les énergies renouvelables et leurs utilisations." Toute une panoplie de dépliants et de brochures sont également à disposition.

Avec le lancement de l'opération "1, 2, 3 Solaire" par GHB, près de la moitié des visiteurs se sont renseignés sur les chauffe-eau solaires. "La plupart veulent savoir si ce système convient à leur maison, combien ça va leur coûter, quelles sont les économies qu'ils peuvent réaliser", signale Marie-Maud. Et là, rien ne vaut la preuve par l'exemple. La conseillère organise des "visites de voisinage" chez un particulier déjà équipé de panneaux solaires thermiques. "Les gens se rendent compte sur place que ça marche, c'est mieux que les longs discours" assure-t-elle.

Les générations futures déjà concernées

Depuis deux ans, plus de 650 écoliers du Pays d'Aubagne suivent un parcours pédagogique à la fois pratique et ludique sur la production et la consommation d'énergie.

Le dispositif "1, 2, 3 Solaire" ne se réduit pas à l'octroi d'une prime pour l'installation de panneaux solaires thermiques. C'est aussi un parcours pédagogique destiné aux élèves de CM1 et de CM2 du Pays d'Aubagne. Organisé en collaboration avec les enseignants volontaires et avec la participation d'EDF et d'Enerplan (association des professionnels des énergies renouvelables), il permet depuis deux ans de sensibiliser plus de 650 écoliers sur la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables.

Pour EDF, cette démarche s'inscrit dans le cadre des engagements pris dans son Agenda 21. "Il en va de notre responsabilité, explique Nadège Tissier, qui supervise ce projet pour le leader européen de l'énergie. En tant qu'électricien, notre rôle est d'inciter les gens à consommer intelligemment en les faisant réfléchir à leurs comportements." Et c'est là l'objectif premier de l'intervention de trois heures réalisée dans les classes par un technicien d'EDF. Grâce à des jeux, et au travers d'un dialogue interactif, les enfants retracent les moments où ils utilisent de l'énergie dans une journée et proposent eux-mêmes des solutions d'économie et de bonnes pratiques à mettre en œuvre.

Une graine qui ne demande qu'à germer

"Le message passe plutôt bien", indique Roseline Brundu, une institutrice de l'école Chaulan d'Aubagne qui participe au parcours pédagogique depuis sa création. L'intervention est didactique, pragmatique et concrète. Du coup, les enfants s'en approprient facilement le contenu" indique-t-elle avant de souligner que "la plupart de ces écocitoyens en herbe ont d'ailleurs sensibilisé leurs parents dans la foulée".

Second volet du parcours, et non des moindres selon l'institutrice, les ateliers scientifiques de l'association Enerplan constituent une mise en pratique concrète du message d'EDF. A l'aide de matériaux récupérés chez eux, les enfants doivent construire leur propre chauffe-eau solaire dans une boîte à chaussures. "Ces ateliers mêlent science et conscience, et c'est ça qui est intéressant, estime Roseline Brundu. Il y a une vraie démarche expérimentale avec des hypothèses, des tests, des observations qui les amènent à réfléchir par eux-mêmes sur l'effet de serre ou l'ozone. Au final, ils ont vraiment un avis réfléchi et personnel sur toutes ces questions" souligne l'institutrice qui espère que "cette graine plantée aujourd'hui portera demain ses fruits".



La situation reste réversible



Interview de Jacques Vigneron

“Je ne suis pas un écolo, mais un environnementaliste”. De colloques internationaux en conférences en comité plus restreint, c’est ainsi qu’aime à se présenter Jacques Vigneron. La nuance est de taille pour l’ancien chercheur en géophysique spatiale qui, depuis sa *“reconversion”*, a fait de la défense de l’environnement sa religion. Un sacerdoce auquel il s’est dévoué corps et âme. En créant en 1973 le premier département universitaire en environnement. Comme en prenant son bâton de pèlerin pour prêcher sa bonne parole à qui veut bien l’entendre.

A la retraite depuis trois mois, le professeur a choisi de s’affranchir de *“l’obligation de réserve”* qu’il s’était lui-même imposé. Volontiers *“atypique”* dans un monde universitaire plutôt consensuel, l’homme n’était pourtant pas connu pour garder sa langue dans sa poche. *“Je me suis toujours battu contre les injustices de tout ordre. Mais désormais, ces combats, je vais pouvoir les mener ouvertement, et plus farouchement”*.

Fonte des calottes glaciaires, réchauffement climatique, trou dans la couche d’ozone, sécheresses... Il est inutile d’être un expert pour se rendre compte que la planète va de mal en pis. La situation est-elle si catastrophique que cela ?

- Je dirais plutôt qu’elle est préoccupante. Elle deviendra catastrophique si rien n’est fait pour inverser la tendance. Il y a certes urgence, mais toutes nos bêtises, pour rester poli, ne sont pas irréversibles. Il s’agit juste d’une question de volonté. Les solutions scientifiques et techniques existent, il suffit de se donner les moyens de les appliquer. Un exemple tout simple : à l’échelle de la planète, plus de la moitié des trajets en voiture ne dépassent pas les trois kilomètres. Si on veut vraiment en finir avec la pollution qu’ils génèrent, il suffit de construire cinq milliards de vélos. Et ça, on en est capable. Encore faut-il avoir le courage politique de le faire.

Le développement durable est pourtant sur les lèvres de tous ces hommes politiques.

- C’est la nouvelle expression à la mode. Et cela se comprend assez facilement. Il y a aujourd’hui une prise de conscience populaire sur ces questions, et certains politiques exploitent cette prise de conscience dans l’unique but de conserver une audience et de ne pas rater le train en marche. Au final, ce marketing du développement durable brouille les pistes. Car derrière les déclarations d’intentions à vocation électoraliste se cachent aussi des élus de terrain pour qui le développement durable n’est pas un vain mot, mais une réalité.

Comment alors distinguer le vrai du faux ?

- C’est délicat, car on ne peut pas se développer partout de la même manière. Il n’y a pas donc de recette miracle. Chaque projet doit tenir compte des caractéristiques du territoire auquel il est appliqué, et des besoins à y satisfaire. Le critère le plus important est celui de la plus-value simultanément apportée aux citoyens, à l’économie et à l’environnement. Il faut donc bien articuler les actions autour de ces trois cibles, sans que cela ne se fasse au détriment de l’une ou de l’autre. Et contrairement aux idées reçues, économie et environnement ne sont pas incompatibles.



Le développement durable répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. Deux concepts sont inhérents à cette notion : celui de besoin, et plus particulièrement des besoins essentiels des plus démunis à qui il convient d’accorder la plus grande priorité ; et l’idée de limitation que l’état de nos techniques et de notre organisation sociale impose sur la capacité de l’environnement à répondre aux besoins actuels et à venir. (Source : *Our Common Future*, ONU 1987)

Ce n’est pas l’avis du président Bush qui refuse de signer le protocole de Kyoto pour ne pas pénaliser les entreprises américaines.

- Il se trompe sur toute la ligne. Quand une entreprise installe des panneaux solaires, elle fait des économies sur facture énergétique. Quand elle réduit sa pollution, elle paye moins de taxes. Le respect de l’environnement est source de profit, alors que vouloir en faire sur son dos ne dure jamais très longtemps. Les usines de papier arrêtées faute d’eau pour les faire tourner en sont l’illustration.

- Vous parlez du rôle des politiques ou des entreprises, mais chacun d’entre nous doit aussi assumer sa part du changement ?

- C’est évident. Par leurs agissements, les individus peuvent optimiser un progrès, comme le réduire à néant. On aura beau construire une super station d’épuration, si trois cent imbéciles déversent leur bidon d’huile dans les égouts, ce sera quand même la catastrophe. Au-delà de ça, c’est notre mode de vie dans son ensemble qui n’est pas durable, car il recherche éperdument à gagner du temps. On laisse couler l’eau quand on se brosse les dents pour gagner du temps. On roule vite pour gagner du temps. On gaspille pour gagner du temps... Nous devons carrément changer de comportement et ça ne se fera pas en claquant des doigts. Tous ces petits gestes du quotidien qui comptent doivent être enseignés dès la maternelle, car il faut une génération pour que le phénomène se produise.